

Le HCDH s'élève contre les expulsions forcées de Palestiniens des territoires occupés

27 août 2013 – Le Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ([HCDH](#)) a exprimé mardi sa préoccupation devant les expulsions forcées de Palestiniens de Cisjordanie, dont les maisons ont été démolies par les autorités israéliennes, soulignant qu'il pourrait s'agir là d'une violation du droit international.

Les démolitions ont débuté le 19 août dans au moins six localités différentes, notamment à Jérusalem-Est. Dans un cas, les autorités israéliennes ont démoli toutes les maisons appartenant à la communauté bédouine de Tel al Adassa, située à Jérusalem-Est, en privant 39 personnes de leur domicile au prétexte que les maisons avaient été construites en l'absence de permis.

« Les autorités israéliennes ont donné l'ordre à cette communauté d'évacuer définitivement la zone sous peine d'amendes élevées et de confiscation du bétail », a précisé la porte-parole du HCDH, Cécile Pouilly lors d'un point de presse à Genève.

« Aucune localité et aucune solution de relogement n'ont été proposées par les autorités. Faute d'alternatives, la communauté a dû se scinder en deux et chercher des hébergements temporaires ailleurs. Les communautés sont toujours très vulnérables et exposées à de nouvelles démolitions et à d'autres déplacements forcés à cause du manque de protection juridique et de l'impossibilité d'obtenir des permis de construire », a-t-elle déploré.

Mme Pouilly a déclaré que l'éviction permanente des familles de Tel al Adassa pourrait constituer une violation de l'interdiction du transfert forcé d'individus ou de communautés, stipulée par l'article 49 de la quatrième Convention de Genève. L'affaire soulève également des préoccupations concernant l'interdiction des expulsions forcées en vertu des normes internationales des droits de l'homme, dont le droit au logement, à la vie privée sans ingérences arbitraires ou illégales, ainsi que le droit au logement.

Le HCDH a également exprimé sa préoccupation devant les allégations d'usage excessif de la force contre des civils palestiniens dans les camps de réfugiés en Cisjordanie. Depuis le 18 août, au moins quatre d'entre eux ont été tués par les forces israéliennes et au moins 19 autres ont été blessés.

« Même si nous n'avons pas encore suffisamment d'informations pour évaluer chaque cas, nous avons fait part de nos préoccupations à plusieurs reprises, y compris dans nos rapports, en ce qui concerne l'usage excessif de la force par les forces de sécurité israéliennes dans les opérations de maintien de l'ordre en Cisjordanie », a déclaré Mme Pouilly.

Elle a ajouté que le gouvernement israélien avait obligation d'ouvrir des enquêtes indépendantes et impartiales et de veiller à la reddition de comptes, le HCDH l'exhortant à rendre publiques les conclusions de ces enquêtes.